



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION ET CONTRAT
TECHNIQUE AVEC LA SOCIETE TS3 POUR
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 2
AVRIL 2020**

**DÉCISION N° AU-19-468
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société TS3, représentée par Monsieur Thierry Suc, dont le siège social est situé 10, place du Général Catroux – 75 017 Paris – pour l'organisation du spectacle « Monsieur Fraize », le jeudi 2 avril 2020, dont le prix de cession est fixé à 4 839,91 € (quatre mille huit cent trente-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes) TTC ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société TS3, représentée par Monsieur Thierry Suc, dont le siège social est situé 10, place du Général Catroux – 75 017 Paris – un contrat de cession et un contrat technique pour l'organisation du spectacle « Monsieur Fraize », le jeudi 2 avril 2020, dont le prix de cession est fixé à 4 839,91 € (quatre mille huit cent trente-neuf euros et quatre-vingt-onze centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191203-lmc1H6956H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2019
Date de Publication : 03/12/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191203-lmc1H6956H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/12/2019
Date de Publication : 03/12/2019